



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION



AIDE À DOMICILE



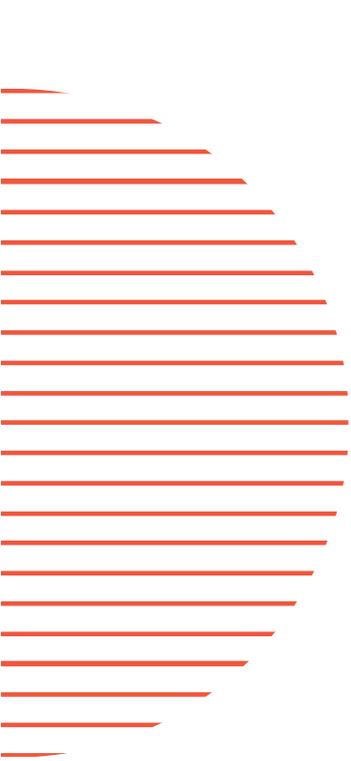
Les principales recommandations
de prévention du risque infectieux

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

Ce guide est destiné aux acteurs du secteur de l'aide à domicile pour prendre en compte le risque infectieux :

- les responsables des structures d'aide à domicile,**
- les intervenants à domicile,**
- et les bénéficiaires/aidants.**

Ce guide de bonnes pratiques a été adopté le 2 décembre 2020 par le Comité Technique Régional n°4 de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France, en charge des activités de santé [codes risques : 75.1AE, 75.1BB, 75.1CA, 85.1AC, 85.1AD, 85.1CB, 85.1CD, 85.1GA, 85.1KA, 85.2ZB, 85.3AB, 85.3AC, 85.3AD et 85.3AE].



SOMMAIRE

4 Chaîne de contamination

5 Nos engagements face
au risque infectieux

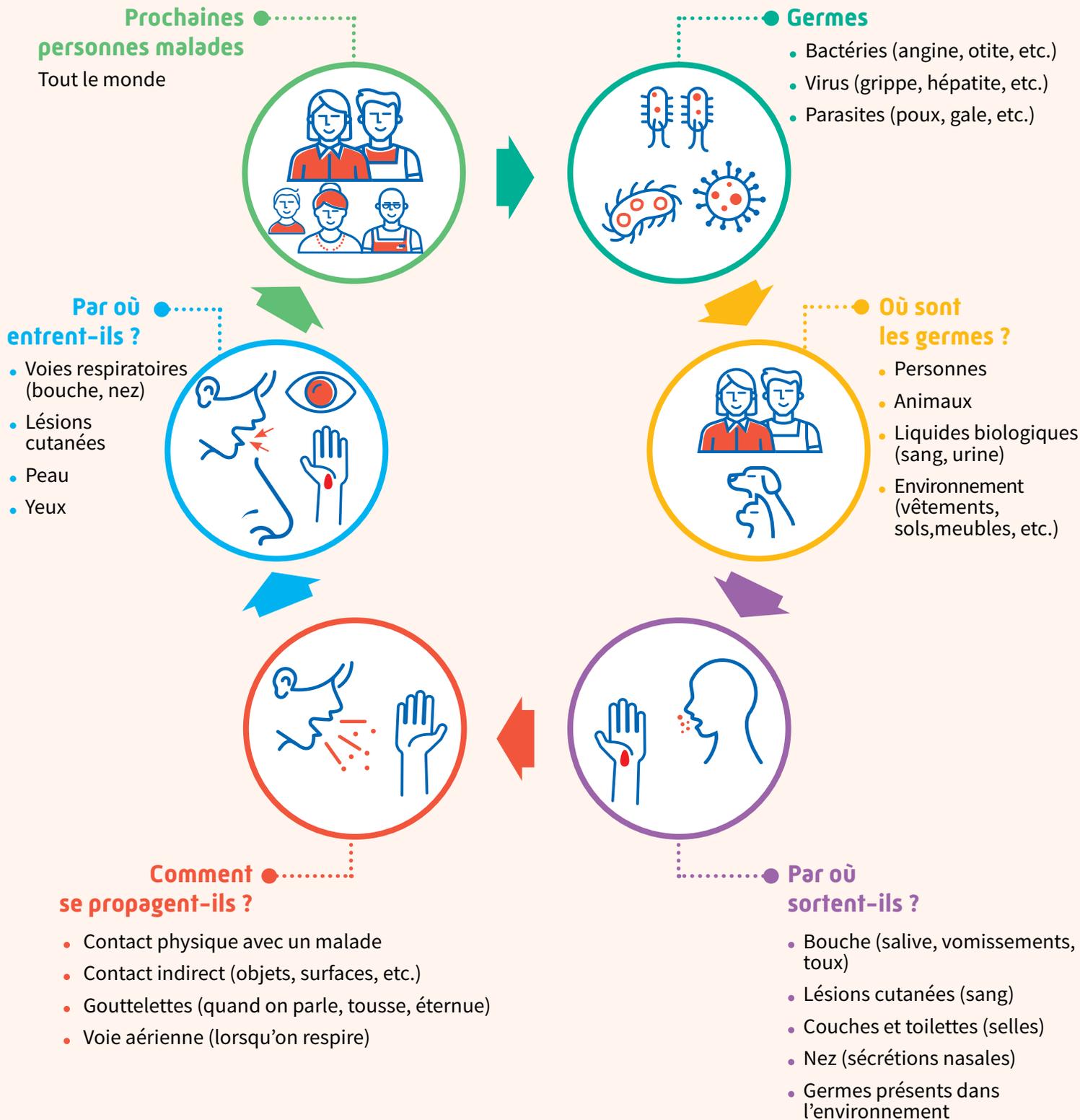
6 Fiche 1
Recommandations pour les
intervenants à domicile

9 Fiche 2
Recommandations pour les
responsables de structure

11 Fiche 3
Recommandations pour les
bénéficiaires et les aidants



Chaîne de contamination



Nos engagements face au risque infectieux

Protéger les autres et se protéger



Responsable de structure

- J'évalue le risque avec/pour chaque bénéficiaire
- Je mets en place les mesures de prévention adaptées aux risques infectieux rencontrés
- J'organise le travail permettant de travailler en sécurité en respectant les règles d'hygiène
- Je fournis les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les matériels nécessaires en quantité suffisante
- Je vérifie que les mesures de prévention sont suffisantes
- J'adapte et je m'adapte aux situations et à leurs évolutions

Communiquer entre nous



Intervenant à domicile

- Je respecte rigoureusement les règles d'hygiène personnelles et professionnelles
- J'applique les bonnes pratiques professionnelles
- J'utilise les EPI et les matériels fournis en fonction de la situation
- Je suis les recommandations spécifiques en cas de maladie infectieuse



Bénéficiaire/Aidant

- Je fournis à la structure d'aide à domicile toutes les informations nécessaires à la bonne intervention
- Je mets à disposition les matériels, les produits, les équipements nécessaires à l'hygiène et au nettoyage
- Je préviens en cas de maladie infectieuse
- Je suis les recommandations médicales pour ne pas contaminer l'intervenant à domicile

Fiche 1

Recommandations pour les intervenants à domicile



J'adopte 3 principes pour me prémunir d'une infection

Je respecte une hygiène rigoureuse

Situation normale *mesures sociales*

- Je porte des vêtements propres
- Je porte une tenue de travail fournie par l'employeur et je change régulièrement mes vêtements de travail
- J'évite au maximum d'apporter des affaires personnelles au domicile du bénéficiaire
- Je ne porte aucun bijou aux mains ou aux poignets (bagues, bracelets, montre)
- J'ai les ongles courts, propres et sans vernis ni faux ongles
- J'attache mes cheveux
- Je respecte les gestes barrières
- Quand j'arrive dans le domicile du bénéficiaire, je dépose mes affaires personnelles (manteaux, sacs, etc.) dans un endroit dédié ou dans un sac
- Je ne porte pas mes mains à la bouche ou aux yeux au cours du travail
- Je me lave les mains régulièrement au cours de la journée
- Quand je manipule le linge, je ne le secoue pas
- Quand je rentre chez moi :
 - je lave ma tenue de travail
 - il est conseillé de prendre une douche pour me protéger et protéger mes proches

Situation infectieuse

préconisations en plus des mesures sociales

En plus des recommandations en situation normale, j'applique les recommandations en situation infectieuse.

Grippe/Gastro-entérite



- Je respecte les gestes barrières
- Je pense à me laver les mains
 - après tout contact rapproché avec une personne infectieuse
 - après avoir touché des objets manipulés par le bénéficiaire s'il est infectieux
- Je nettoie les zones régulièrement touchées par les mains : poignées de porte, interrupteurs, robinetterie, mobiliers, aides techniques, etc.
- Je pense à me laver les cheveux (et la barbe) systématiquement tous les jours
- Je lave dès que possible les vêtements de travail portés au domicile d'une personne infectieuse

Recommandations complémentaires en cas d'épidémie ou pandémie

- En cas d'épidémie ou pandémie, j'applique les recommandations sur les mesures d'hygiène spécifique.

Je me lave les mains pendant au moins 30 secondes avec de l'eau et du savon liquide doux, au cours du travail et en particulier :

- avant d'entrer au domicile* et après en être sorti
- avant de commencer mes tâches et avant de partir
- avant de manger ou de boire
- en sortant des toilettes
- lorsque j'enlève mes gants de travail
- lorsque mes mains sont souillées
- après avoir touché un animal
- après avoir enlevé ma blouse ou ma surblouse
- après des soins
- après avoir fait les courses et après les avoir rangées
- après avoir manipulé le linge sale



(*) On peut utiliser du gel hydroalcoolique (GHA) sur des mains non souillées pour se désinfecter en remplacement du savon.

Fiche 1

Recommandations pour les intervenants à domicile



J'applique les bonnes pratiques professionnelles

Situation normale *mesures socles*

- Je surveille ma santé : je n'hésite pas à consulter mon médecin pour éviter de contaminer le bénéficiaire
- Avant de partir, ou au cours de la journée, je vérifie auprès de ma structure que je dispose de toutes les informations nécessaires à mes interventions
- Je vérifie que je dispose de tout le matériel (EPI, matériel de nettoyage, etc.) pour l'ensemble de mes interventions
- Je me renseigne à l'arrivée au domicile de l'état de santé du bénéficiaire
- Quand je commence mes tâches dans les pièces de vie, j'aère le domicile au moins 15 minutes
- Je ne touche jamais à mains nues :
 - les déchets
 - les liquides biologiques
 - le linge souillé
 - les déchets de soins ou matériel médical coupant / piquant / tranchant
- En cas de coupure, de piqûre ou de projection de liquide biologique (sang, urine, selles, etc.), je me soigne et j'informe mon employeur immédiatement
- Je n'hésite pas à écrire sur le cahier de liaison pour informer le personnel soignant en cas d'anomalie
- J'informe mon employeur de toute évolution de l'état de santé du bénéficiaire
- Je remonte à mon employeur toute difficulté de travail rencontrée au domicile
- Je m'informe auprès de la médecine du travail des recommandations vaccinales en fonction des personnes dont je m'occupe

Situation infectieuse

préconisations en plus des mesures socles

- En cas de suspicion ou de maladie infectieuse avérée, je n'hésite pas à prévenir mon employeur et l'interroger sur les mesures à prendre
- Selon les recommandations de mon employeur, je prévois les vêtements et les matériels nécessaires (masques, gants, blouses jetables, lunettes de protection, etc.) en fonction de la pathologie du bénéficiaire
- Quand je réalise des opérations de ménage et de rangement, je travaille sans la présence du bénéficiaire si possible ou bien je l'invite à se déplacer dans une autre pièce
- Quand des personnes extérieures arrivent, je les invite à respecter aussi les mesures de précaution liées à la pathologie du bénéficiaire

Recommandations complémentaires en cas d'épidémie ou pandémie

- J'applique les recommandations des autorités sanitaires
- Je rassemble mes affaires personnelles dans un sac et les dépose dans un endroit spécifique du domicile
- J'aère toutes les pièces dans lesquelles je vais intervenir, au moins 15 minutes toutes les 3 heures
- Je respecte une distance d'au moins 1 mètre quand j'échange avec le bénéficiaire
- Je privilégie le nettoyage à l'humide avec un détergent. Je n'utilise pas le balai ou l'aspirateur sauf s'il est équipé d'un filtre haute efficacité (appelé également filtre pollen ou antiallergique)
- Je prends des précautions particulières concernant le lavage du linge (exemple pour la Covid-19, j'utilise une machine à laver avec un programme avec lessive de 60°C pendant 30 min pour nettoyer le linge d'une personne malade. Pour les tissus ne supportant pas une telle température, nettoyer le linge à 30°C avec une lessive en cycle long ou par trempage)

Fiche 1

Recommandations pour les intervenants à domicile



J'utilise les bons matériels et les équipements de protection individuelle

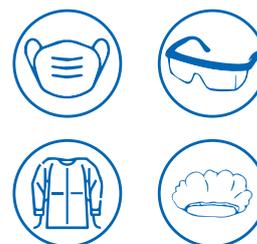
Situation normale *mesures socles*

- Je remonte à mon employeur mes besoins en terme de matériel ou d'équipement de protection individuelle
- Je protège mes vêtements personnels par une tenue de travail propre à manches courtes ou à manches longues facilement relevables
- Je porte des chaussures fermées propres et facilement nettoyables
- Je porte les EPI recommandés et fournis par mon employeur
- J'applique les règles préconisées pour mettre et retirer mes EPI (gants, masques, etc.)
- Je propose si besoin toute évolution technique
- Je porte des gants :
 - de ménage lors de l'utilisation de produits de nettoyage pour me protéger des produits chimiques (désinfectants, etc.) ou lors de la manipulation du linge souillé par des fluides biologiques ou lors du changement de la litière du chat ou autres animaux
 - à usage unique pour les gestes d'aide à la personne ou pour me protéger en cas de lésions cutanées sur mes mains
- J'utilise un tablier imperméable à usage unique lors des soins mouillants ou des actes exposant à des liquides biologiques ou aux muqueuses du patient (ex : la toilette)
- J'utilise un gant pour faire la toilette
- Je prévois une tenue de change en cas de projection et/ou salissure

Situation infectieuse

préconisations en plus des mesures socles

- Suivant la nature de la maladie infectieuse et suivant les préconisations du médecin du travail, je porte si besoin :
- des lunettes de protection notamment lorsque je suis à moins d'1 mètre (les nettoyer/désinfecter entre chaque bénéficiaire)
 - un masque lors de la mobilisation du bénéficiaire ou lors de la toilette ou de l'habillage
 - une surblouse jetable et/ou une charlotte jetable en cas de contact proche du bénéficiaire ou lors de soins



Conseil sur les masques

Porter un masque chaque fois que c'est recommandé.

Utiliser un masque jetable par bénéficiaire ou bien 2 masques jetables de type chirurgical, norme EN14683, à changer toutes les 4 heures et à manipuler avec précaution en évitant de contaminer la face intérieure.



Tous les EPI jetables devront être mis dans un sac fermé qui sera jeté ensuite dans la poubelle du domicile

Fiche 2

Recommandations pour les responsables de structure



Je m'assure des 3 principes pour prévenir un risque d'infection de mes salariés

J'évalue le risque infectieux pour mes salariés au cours de leurs interventions

Situation normale *mesures socles*

- J'évalue les situations de travail et les risques que mes salariés vont rencontrer au domicile de chaque bénéficiaire
- J'informe mes salariés des différentes situations qu'ils vont rencontrer
- Je mets en place des procédures pour être alerté des situations particulières, et notamment en cas de maladie du bénéficiaire afin d'en informer mes salariés
- J'invite mes salariés à prendre contact avec moi en cas de maladie contagieuse pour ne pas risquer de contaminer les bénéficiaires
- En lien avec le médecin du travail, je propose des campagnes de vaccination

Situation infectieuse *préconisations en plus des mesures socles*

- Je n'hésite pas à contacter le médecin du travail afin d'avoir les informations sur les mesures de prévention à mettre en œuvre pour protéger mes salariés en particulier en cas de pathologie infectieuse chez un bénéficiaire

Recommandations complémentaires en cas d'épidémie ou pandémie

- Je m'informe sur les dispositions à prendre au regard de la pandémie et je suis leur évolution
- J'applique toutes les recommandations édictées par les autorités sanitaires
- J'associe les salariés aux réflexions menées sur la mise en place des recommandations sanitaires
- Je transmets aux bénéficiaires les informations concernant l'évolution des pratiques d'intervention des salariés au domicile liée à l'épidémie/ pandémie
- Je rappelle aux familles et aux proches qu'ils doivent aussi adopter les règles de précaution

J'organise les interventions de mes salariés et je les informe

Situation normale *mesures socles*

- J'informe et je rappelle régulièrement à mes salariés les règles de prévention liées au risque de contamination sur :
 - les règles liées à l'hygiène personnelle et professionnelle et aux bonnes pratiques d'intervention
 - les méthodes de nettoyage du domicile et du rangement du matériel
 - l'utilisation des EPI (mise en place et retrait des EPI)
 - les différents symptômes d'un état grippal ou signes cliniques d'un bénéficiaire
 - les différentes formes de risques de contamination (grippe, tuberculose, herpès, poux, gale, etc.)
 - les informations sur les premiers soins et les procédures en cas d'accident ou de contact avec du sang, de l'urine ou des excréments, de projection oculaire de liquide biologique
 - la procédure d'AES (accident d'exposition au sang) au cours du travail (coupure, piqûre)
- J'invite les salariés à suivre une formation aux premiers secours dans le cadre du plan de formation

Situation infectieuse *préconisations en plus des mesures socles*

- J'informe et je rappelle aux salariés les précautions à prendre pour intervenir chez le bénéficiaire en cas de pathologie infectieuse
- J'adapte les interventions des salariés chez les bénéficiaires en tenant compte des contraintes amenées par les précautions supplémentaires à prendre pour intervenir en cas de pathologie infectieuse (temps d'intervention)
- Si besoin, je modifie l'ordre des interventions pour regrouper en fin de journée les visites au domicile des personnes souffrant de maladies contagieuses
- Suite à l'exposition potentielle d'un salarié à un agent infectieux, je contacte le médecin du travail sans délai
- J'incite les familles à informer immédiatement l'encadrement de la structure de tout signe clinique du bénéficiaire pouvant contaminer l'intervenant à domicile



J'informe les salariés de l'évolution des mesures de prévention liées à la pandémie/épidémie.

Fiche 2

Recommandations pour les responsables de structure



J'équipe mes salariés avec les bons matériels et équipements

Situation normale *mesures socles*

- Je m'assure de l'adéquation des matériels et des équipements fournis avec les différentes situations de travail rencontrées par les salariés
- Je fournis :
 - des gants pour les soins et le risque chimique
 - un tablier imperméable et jetable pour les activités de change ou la toilette des bénéficiaires
 - des lunettes de protection contre les projections
 - une trousse de secours complète dont le contenu a été préconisé par le médecin du travail avec les modalités d'utilisation des produits
 - les moyens nécessaires au nettoyage des tenues de travail
- J'organise le réapprovisionnement en quantité suffisante des matériels et des équipements
- Je prends en compte les remontées d'informations des salariés et leurs demandes d'évolution des matériels et équipements
- Je demande la présence de savon liquide en quantité suffisante et des produits nécessaires au nettoyage au domicile du bénéficiaire
- Je demande auprès des bénéficiaires et de leur famille, dans la mesure du possible, un emplacement dédié au salarié au domicile afin qu'il puisse déposer des effets personnels

Situation infectieuse *préconisations en plus des mesures socles*

- Je prends conseil auprès du médecin du travail pour les EPI à utiliser en fonction des pathologies infectieuses rencontrées
- Je fournis :
 - des masques jetables en nombre suffisant
 - du gel hydroalcoolique
 - un grand sac pour protéger les affaires de mes salariés au domicile des bénéficiaires
 - et tout autre équipement préconisé par le médecin du travail
- J'évalue les quantités nécessaires en tenant compte des situations rencontrées
- Je rappelle aux familles la nécessité d'avoir :
 - des masques pour le bénéficiaire en cas de maladie contagieuse par voie aérienne
 - les produits de désinfection ou de traitement spécifique

Recommandations complémentaires en cas d'épidémie ou pandémie

- J'informe les salariés de toute modification des nouvelles mesures de prévention liées à l'épidémie/pandémie notamment dans le choix des équipements et des matériels. J'assure leur formation au port des nouveaux EPI et à l'entretien de ces derniers
- Je m'assure que les bénéficiaires disposent des matériels/produits supplémentaires nécessaires liés à l'épidémie/pandémie pour l'intervention à domicile des salariés (sacs poubelles, masques pour les bénéficiaires, lingettes, produits d'hygiène supplémentaires, poubelle à pédale, etc.

Fiche 3

Recommandations pour les bénéficiaires (dans la mesure du possible) et les aidants



Je me préoccupe de ma santé et de celle de la personne qui intervient à mon domicile

Situation normale *mesures socles*

- Je permets au responsable de la structure d'aide à domicile de rentrer à mon domicile afin d'évaluer les situations de travail
- Je n'hésite pas à communiquer avec le responsable de la structure pour toute question
- J'aère mon domicile régulièrement en ouvrant les fenêtres de toutes les pièces notamment avant l'arrivée de l'intervenant à domicile afin d'éliminer tout type de germes potentiellement présents dans l'atmosphère
- J'informe l'intervenant à domicile de toute souillure de mon linge (traces de sang, urine, etc.)

Situation infectieuse

préconisations en plus des mesures socles

- J'informe l'intervenant à domicile et la structure de tout signe clinique pouvant contaminer mon entourage (toux, grippe, etc.)
- Je respecte les consignes du personnel soignant et j'informe l'intervenant à domicile de la situation ainsi que le responsable de la structure
- Si ma maladie est contagieuse par voie aérienne :
 - je porte le masque lors de la présence de l'intervenant à domicile et de mes proches dans mon logement
 - je porte le masque lorsque l'intervenant à domicile se rapproche à moins de 1 mètre notamment lors de gestes de mobilisation ou de toilette
 - j'aère mon domicile pendant 15 min toutes les 3 heures
 - je sors des pièces dans lesquelles ma présence n'est pas nécessaire lors des opérations de nettoyage ou de rangement

Recommandations complémentaires en cas d'épidémie ou pandémie

- Je respecte les gestes barrières et notamment la distance de 1 mètre avec l'intervenant à domicile et mes proches
- J'invite tous mes visiteurs à se laver les mains et à respecter les gestes barrières quand ils entrent à mon domicile
- Je respecte scrupuleusement toutes les consignes sanitaires en vigueur

Je dispose du matériel nécessaire à mon domicile

Situation normale *mesures socles*

- Je mets à disposition du savon et/ou un savon liquide en quantité suffisante
- Je mets à disposition des produits et les matériels pour le nettoyage
- Je mets à disposition un WC propre et un lavabo pour l'intervenant à domicile
- Je dispose d'une boîte pour les déchets de soins tels que les objets coupants / tranchants / piquants que je suis seul à manipuler avec le personnel soignant

Situation infectieuse

préconisations en plus des mesures socles

- Je dispose de plusieurs masques dans mon logement (pour mes proches et moi-même) en cas de maladie contagieuse par voie aérienne
- Je dispose de matériels et d'équipements spécifiques complémentaires (lingettes, mouchoirs jetables, essuie tout, poubelle à pied munie d'un sac, etc.)

J'organise l'intervention de mes intervenants à domicile

Situation normale *mesures socles*

- Je mets à disposition un endroit ou un lieu spécifique pour que mon intervenant à domicile puisse déposer ses affaires personnelles
- J'utilise un dispositif de liaison (cahier, etc.) afin de transmettre des consignes particulières

Situation infectieuse

préconisations en plus des mesures socles

- Je note ou je fais noter par ma famille ou le personnel soignant sur le cahier de liaison ou autre moyen de communication les informations en lien avec mes symptômes ou ma maladie ainsi que les recommandations
- J'aère toutes les pièces de mon domicile en ouvrant les fenêtres au moins 15 min avant que l'intervenant à domicile arrive à mon domicile en cas de maladie infectieuse par voie aérienne

Recommandations complémentaires en cas d'épidémie ou pandémie

- Je m'adapte à une éventuelle nouvelle organisation des interventions de l'intervenant à domicile du fait de la pandémie ou de l'épidémie (changement des horaires d'intervention, actes essentiels réalisés, etc.)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **cramif.fr**

Guide « Aide à domicile : les principales recommandations de prévention du risque infectieux » de la Cramif

DTE 283